LES INFOS COMMUNALES

-)) NUMÉRO 119
-)) FÉVRIER 2018
- » RÉDACTRICE RESP.: JENNIFER HERGER
-)) RESPONSABLE ÉDITION: GÉRALD CRETEGNY
-)) WWW.GLAND.CH EMAIL: SITE@GLAND.CH

Edito

MICHAEL ROHRER »

Mobilité: réalisations et perspectives



La mobilité est essentielle dans le développement de notre Ville et, comme notre programme de législature le préconise, elle se doit d'être facile et innovante. Les formes de mobilités sont multiples, et chacune doit être prise en considération. Elles s'effectuent sur nos routes, nos pistes cyclables et nos trottoirs, et c'est sur ces infrastructures que nos aménagements auront un impact. Quels sont les changements qui amélioreront la mobilité de nos concitoyennes et concitoyens ces prochaines années? Les aménagements de la Zone 30 sous-gare seront finalisés ce printemps. A l'image des travaux effectués sur-gare, il faudra compter un temps d'adaptation aux usagers. A terme, l'entier de nos rues de quartier devrait passer en Zone 30. Seuls les axes structurants nord-sud (avenue du Mont-Blanc et Vy-Creuse) ainsi que leurs voies d'accès vers la gare resteront à 50 km/h. Afin de décharger la circulation sur l'avenue du Mont-Blanc, une requalification de la Vy-Creuse et de son gabarit est en cours, et les flux de circulation seront repensés. Ces travaux sont prévus pour 2020. Des travaux d'aménagement de la sortie d'autoroute seront également entrepris à l'horizon 2019-2020. Pour les piétons, les trottoirs seront élargis et aménagés lors de divers travaux d'entretien, en 2018 lors de la mise en séparatif (séparation des eaux claires et usées) du haut de la rue de Mauverney, puis en 2020 dans le cadre des travaux sur la Vy-Creuse et, dans la foulée, lors de la réfection du Vieux Bourg. Les cyclistes, qui circulent aujourd'hui de manière plus sûre grâce aux Zones 30, auront des places de parc à leur disposition sousgare, et des liaisons entre localités seront aménagées au niveau régional. Avec 95% de son bâti à moins d'un kilomètre de la gare, Gland a tous les atouts de son côté pour réussir sa transition vers la mobilité douce. Participez à ce changement, oubliez un jour votre voiture et laissezvous séduire par la mobilité douce, vous verrez, l'air est agréable à respirer à Gland!

Michael Rohrer, municipal

COLCE DE COLCE

DES SUBVENTIONS POUR VOS ACTIONS

La Ville vous aide à financer vos projets durables, apprenez-en plus et suivez la marche à suivre!

LIRE N'A PAS DE PRIX

Depuis le 1^{er} janvier, le prêt de documents est gratuit pour tous dans vos bibliothèques

>> III

Circulation facilitée



AMÉNAGEMENTS ROUTIERS » Petit tour d'horizon sur les améliorations entreprises et à venir pour faciliter le trafic, encourager la mobilité douce et améliorer encore la sécurité sur le territoire glandois.

Les travaux de Génie Civil pour la Zone 30 sud entrepris dans le courant de l'année 2017 sont à bout touchant. Seul le marquage des places de parc et des priorités de droite restent à finaliser. Ce sera chose faite ce printemps.

Ces zones, rappelons-le, favorisent la mixité des transports et offrent une circulation plus détendue et respectueuse entre les différents usagers. La limitation de la vitesse à 30 à l'heure a par ailleurs et pour vertus supplémentaires de diminuer le bruit et la pollution de l'air. A des fins de sécurité, les trottoirs sont surélevés et les carrefours clairement marqués. Afin de permettre aux passants de traverser où bon leur semble – même s'ils ne sont pas prioritaires - les passages piétons sont supprimés à l'exception de ceux situés aux abords des écoles. Cette suppression, il n'est pas inutile de le redire, consiste en une mise en conformité avec la loi régissant ce type de zones.

Une fois l'ensemble des travaux terminés et pour s'assurer de la pertinence des mesures mises en place, une période d'homologation sera lancée. Elle permettra, par l'intermédiaire d'un contrôle statistique des vitesses et l'observation du comportement des usagers de la route, de valider l'efficacité des aménagements réalisés. Si tel est le cas, la zone 30 sera alors définitivement validée. Dans le cas contraire, des mesures correctives devront être envisagées.

Au chapitre de la fluidité du trafic et de la sécurité des usagers, l'axe Vy-Creuse/rue du Perron qui relie la route de Luins à la route Suisse mérite d'être évoqué. En 2013, le nord de cette desserte avait déjà fait l'objet d'importants travaux de requalification incluant notamment les cycles. Dans la continuité, la Municipalité étudie la seconde partie du trajet en vue de sécuriser le cheminement des piétons et d'offrir aux cycles une liaison directe avec le réseau de pistes cyclables cantonal.

En complément au développement de la mobilité douce, ce futur axe permettra un délestage du trafic routier de l'Avenue du Mont Blanc aujourd'hui fortement sollicitée. L'avant-projet arrive aujourd'hui à son terme. La réalisation devrait être entreprise d'ici 2019.



Des subventions pour vos actions

ÉNERGIE » En 2018, vous roulez électrique? Vous vous chauffez à l'énergie durable? Vous rénovez votre bâtiment? La Ville vous aide financièrement à concrétiser vos démarches. Plus de 500 habitants sont déjà passés à l'action. À votre tour!

Et si cette année vous pouviez assurer un pas de plus vers le durable? Avec l'objectif d'inciter ses habitants à économiser l'énergie, la Ville offre des subventions substantielles dans des domaines variés comme la mobilité, l'assainissement des bâtiments, les énergies renouvelables (solaire, pompe à chaleur, bois), les appareils électroménagers, les audits énergétiques ou encore l'installation de systèmes de récupération d'eau. Dans un récent sondage effectué auprès d'environ 250 habitants, la Ville relève que 98% des bénéficiaires de subventions sondés sont prêts à recommander la démarche.

Vos voisins, ces témoins convaincus

Aujourd'hui, les bénéficiaires eux-mêmes s'affichent pour vous rappeler ces opportunités d'oser le développement durable (voir ci-contre). Par exemple, vous pouvez réaliser jusqu'à CHF 500.d'économies sur un vélo électrique ou jusqu'à CHF 4'000.- sur l'installation d'une pompe à chaleur. De plus, en combinaison avec les subventions attribuées par le Canton de Vaud, vous pouvez espérer plusieurs dizaines de milliers de francs d'économies sur l'assainissement de votre bâtiment. Propriétaires, pensez à adresser votre demande avant les travaux, c'est un impératif.

Un processus simple pour un impact réel

Les sondés qualifient le niveau de satisfaction en rapport avec le traitement de la demande d'excellent à satisfaisant en grande majorité. En outre, pour deux tiers d'entre eux, l'existence des subventions leur a réellement permis de franchir le pas. Enfin, l'enthousiasme à recommander cette démarche laisse augurer de belles perspectives pour 2018. En êtes-vous?

Alors comment procéder?

Les domaines suivants sont concernés: mobilité, eau, efficacité énergétique et énergies renouvelables. Et les premiers arrivés, les premiers servis: vous retrouvez les conditions détaillées des subventions, la démarche à suivre et le formulaire de demande sur le site Internet de la Ville www.gland. ch/subventions

Nous avons interrogé Anne-Christelle de Savignac, Déléguée à l'énergie pour la Ville et Thierry Genoud, Municipal de l'Urbanisme, des bâtiments et de l'énergie, ils ajoutent:

Quelle politique énergétique la Ville poursuit-elle?

TG: Le renouvellement des ressources énergétiques est d'une importance capitale pour l'environnement dans lequel nous vivons; les autorités doivent faciliter la transition des énergies fossiles vers le durable. Il s'agit de fortement diminuer notre empreinte carbone.

Comment les Glandois peuvent-ils réduire leur impact environnemental?

ACS: Chaque habitant-e a les moyens de réduire son impact environnemental. Par exemple, en réduisant ses déplacements ou en choisissant la mobilité douce. Et également en réalisant des projets pour améliorer son cadre de vie comme remplacer des installations vieillissantes et consommatrices d'énergie, de la chaudière au mazout à la toiture non isolée, jusqu'au lave-linge de 15 ans d'âge. Grâce aux subventions, la Ville aide les habitants à passer à l'action.

Qui finance les subventions communales pour le développement durable?

TG: Tous les consommateurs d'électricité de la Ville de Gland, via la taxe sur l'énergie, alimentent le fonds pour le développement durable. Le catalogue de subventions proposé par la Ville est un juste retour des choses. À chacun-e d'en



Comment mesurez-vous l'efficacité des actions entreprises?

ACS: Dans le cadre du label Cité de l'énergie, la Ville observe des indicateurs à l'échelon communal, comme sa consommation électrique. En 2016, elle a par exemple produit près de 4 fois plus d'électricité solaire que deux ans auparavant. C'est très encourageant!

Quels sont les chiffres clés de l'exercice 2017?

ACS: Plus de CHF 220'000.- ont été octroyés au titre de subventions. Cela équivaut à 250 subsides. Le nombre de demandes a plus que doublé par rapport à l'année précédente. Les habitants tiennent ainsi à ce programme; il a toute sa raison d'être. I



Label reconduit avec brio!



CITÉ DE L'ÉNERGIE » Labellisée Cité de l'énergie en 2013, la Ville de Gland poursuit ses efforts. Jamais acquis définitivement, le label est renouvelé tous les quatre ans en fonction des efforts consentis. Cette année 2017 a donc vu les responsables de l'Association Cité de l'énergie se pencher sur les progrès réalisés. La Ville a obtenu un score de 68%, soit une progression remarquable de 11 points: label renouvelé!

Les dossiers particulièrement emblématiques sont le passage sous voies et le développement des zones 30 favorisant la mobilité douce, la création de ThermoresÔ pour un approvisionnement en chaleur géothermique, ainsi que l'assainissement de bâtiments communaux et d'équipements publics. D'autres initiatives ont complété ces efforts, comme par exemple le marché du mercredi, le plan de mobilité de la ville, le concept durable du centre aéré, l'offre culturelle locale, les animations info-énergie pour les élèves, le réseau de vélos partagés, le pédibus, l'octroi de subsides pour les habitants réalisant des projets visant à réduire leurs émissions de CO2, ainsi qu'un approvisionnement des bâtiments communaux en électricité 100% renouvelable et certifiée «Bénéfic». Ce sont ainsi tous les acteurs de la ville, citoyennes et citoyens, entreprises, écoles et administration, qui contribuent à l'acquisition de ce label.

Avec cette reconduction et le nouveau plan d'action qu'elle a défini, la Ville de Gland ambitionne de devenir une Cité de l'énergie GOLD dans les années à venir.

Visions du Réel. 49º édition



CULTURE POUR TOUS » Dès le 1^{er} janvier 2018, le prêt de documents est gratuit pour tous dans les bibliothèques de Nyon, Rolle et Gland!

En plus de permettre une uniformisation des pratiques - et donc un gain en temps et en cohérence -, le choix d'une gratuité assumée s'inscrit dans une nouvelle vision des bibliothèques régionales. A ce jour, pour Gland, l'ensemble des montants perçus en une année (à raison de 15 CHF par lecteur adulte inscrit) s'élève en moyenne à 4200 CHF. Ce montant apparaît dérisoire en regard du coût réel



des emprunts d'un lecteur: achat des documents, coût en personnel que représentent le traitement et le prêt de ces derniers. A l'inverse, les avantages de la gratuité sont nombreux. On peut citer tout d'abord le fait qu'elle garantit une égalité d'accès à la culture, sans distinction d'âge, de revenu ou de statut social. Il s'agit là d'un principe éthique qui rejoint le manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique stipulant qu' «en principe, la bibliothèque publique doit être gratuite» [UNESCO 1994]. Dans le même ordre d'idée, même si le montant de la cotisation peut être considéré comme peu élevé, il n'en demeure pas moins qu'il peut, dans certains cas, revêtir un caractère dissuasif.

La gratuité pour l'intégralité des lecteurs permet d'attirer certains lecteurs qui ne se seraient pas inscrits si la démarche avait fait l'objet d'une tarification: lecteurs hésitants, ne sachant pas encore quelle sera leur utilisation des services bibliothécaires, ceux qui souhaitent faire un emprunt ponctuel, mais également aux jeunes adultes, qui représentent déjà un public difficile à «capter» et qu'une cotisation peut décourager lors du passage de l'abonnement gratuit à l'abonnement payant dès leurs 18 ans.

Le passage en réseau a représenté un avantage pour le travail des bibliothécaires et doit, dans l'idéal, en représenter un également pour les lecteurs: la mutualisation des ressources permet de bénéficier des collections de toutes les bibliothèques du réseau. La seule condition était celle d'une uniformisation des cotisations ou de leur abandon. Les communes de Gland, Nyon et Rolle ont opté pour cette dernière.

22^e exposition du Photo Club de Gland

EXPO » «La nature sauvage de nos régions» *t*elle est la thématique de cette exposition en place du 17 au 25 mars 2018.

18 membres du Photo Club de Gland présentent les images qu'ils ont pu capturer de tout ce qui les ont fascinés lors de promenades dans nos régions. Venez découvrir leurs œuvres. Les participants de cette année sont: Jeanne-Françoise Auberson, Tamara Balmer, Caroline Benvegnen, Anja Bielfeld, Waltraud Casson, Raymond Conus, Anne du Sordet, Françoise Favez, Andreas Herrmann, Clarisse Lawrence, Jean-Daniel Macherel, Thierry Maingot, Corinne Pasquier, Christian Riethauser, Luc Rolfo, Michèle Vernex, Sylviane Wohlschlag et Frédérique Zesiger-Schaerer.



Hors exposition et comme l'an dernier, un sujet en particulier est présenté. Il s'agit cette année du thème des ombres.

Vernissage: vendredi 16 mars 2018 dès 18h00 à Grand-Champ L'exposition est gratuite et accessible du 17 au 25 mars 2018 de

14h00 à 20.h00 - Fermée le lundi et le mardi ▮

La première course à pied à Gland, c'est pour ce printemps!

MANIFESTATION SPORTIVE » Le sport, c'est la santé! En théorie, tout le monde l'a bien compris, mais en pratique? Alors échauffez vos mollets, lacez vos runnings à double-nœuds, une dernière petite gorgée d'eau minérale, et c'est parti!

La première course glandoise verra le jour le dimanche 15 avril prochain à 15h00. Départ sur le site de Montoly pour une boucle de 5 km passant par les sentiers de la Dullive et rejoignant la Clinique de la Lignière, partenaire de la manifestation, pour revenir à son point de départ de

Montoly. Une petite boucle de 1 km sera aménagée pour les plus petits. Alors sportif chevronné ou coureur du dimanche, l'important c'est le plaisir de courir et chacun trouvera sa place sur la ligne de départ. Les inscriptions sont gratuites mais obligatoires, rendez-vous sans tarder sur www.gland/course-a-pied. Fermeture des inscriptions le mercredi 11 avril à minuit.

Des séances d'entraînement seront organisées les semaines précédant la course, restez informés en consultant le site de la Ville et sa page Facebook.

Les boîtes à livres débordent!

RÉTROSPECTIVE)) Le nouveau réseau de boîtes à livres « Délivrez-moi » a été inauguré le 6 décembre 2017. Petit point de situation.

Les retours positifs affluent presque autant que les livres dans les nouvelles boîtes en bois de forme hexagonale disséminées aux quatre coins de la ville. Une page Facebook a été créée pour permettre aux citoyens d'échanger entre eux et avec les Parrains et Marraines qui alimentent ces boîtes. Ce réseau suivra également les thématiques menées par la Ville, et des livres seront déposés en fonction de l'actualité du moment. I



Du côté de Grand-Champ

SAISON GULTURELLE » L'actualité culturelle de Grand-Champ du 27 février au 21 avril en un clin d'œil.

Gland'Ecran

6 mars, 14h30: La légende du pianiste sur l'océan 6 mars, 20h00: Films russes – Le retour

7 mars, 20h00: Films russes – Le le le 7 mars, 20h00: Films russes – Urga

3 avril, 14h30: Elle s'en va 3 avril, 20h00: Trainspotting 4 avril, 14h00: Panique au village 4 avril, 20h00: **surprise**

Musique actuelle (événements gratuits)

15 mars, 18h30: Afterwork avec Quiet island 19 avril, 18h30: Afterwork avec Swing High

Saison des +

4 mars, 15h00 & 17h00: Après l'hiver

Théâtre & spectacles

27 février, 20h30: Un juif pour l'exemple 8 mars, 20h00: Raisonnances et contretemps

Hors saison

13 au 21 avril : Visions du Réel

Soirée Quizz 2017: Les jeunes répondent présents!

CIVISME » Le mercredi 15 novembre dernier a eu lieu la deuxième édition de la soirée Quizz qui invite désormais les jeunes Glandoises et Glandois ayant atteint l'âge de 18 ans dans l'année à y prendre part. Organisée en leur honneur par le Service de l'Enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale de la commune sous l'égide de Madame Christine Girod, Municipale en charge du dicastère, la soirée Quizz est un événement qui se veut principalement festif et ludique.

Madame Christine Girod, de manière générale, comment ressentez-vous ce passage à la majorité chez les jeunes?

Je pense que c'est pour eux une étape très importante, puisqu'ils accèdent à des droits civiques et évidemment à des devoirs par rapport à la Commune, notamment. Dans ce sens c'est le rôle des autorités politiques que de les sensibiliser et les accompagner vers leur avenir d'adulte. Pour la commune de Gland, c'est une opportunité de prise de contact, de rencontres et d'échanges.

Face à cette optique, les sentez-vous plutôt angoissés? Confiants? Peut-être un peu des deux?

Les jeunes avec lesquels j'ai eu l'occasion de discuter me sont apparus fiers de participer à une soirée telle que celle-ci, plutôt confiants et responsables. Pour les hésitants, c'est une opportunité d'être soutenus, de croiser d'autres jeunes adultes et surtout de se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls et qu'ils évoluent dans une commune qui peut les épauler.

Ce serait donc l'élément déclencheur de ces soirées Ouizz?

Auparavant, la commune organisait une soirée dédiée aux jeunes de 20 ans. Une réflexion a été menée sur le passage à la réelle majorité, symboliquement plus forte, soit 18 ans. La commune de Gland, sous l'impulsion de Mathieu Lasson, chef du Service de la Jeunesse, s'est inspirée des soirées Quizz issues d'un projet cantonal géré par l'association Jaiunprojet.ch. Ludiques et chaleureuses, ces soirées permettent de mieux répondre aux attentes des jeunes sur les divers aspects de la vie civique.

L'année 2016 comptait 15 participants, contre 44 en 2017, belle progression! Comment expliquez-vous cet engouement?

La première année a connu un franc succès auprès des jeunes présents. Malheureusement le nombre de participants était encore faible. Le bouche-à-oreille a beaucoup joué en notre faveur. De plus, les travailleurs sociaux en ont parlé dans le cadre du Parlement des Jeunes. dans les différentes assemblées, auprès du Centre de Rencontres et de Loisirs... Il y a eu un effet boule de neige. Et puis, nous avons pu proposer de jolis lots pour le quizz. On



De gauche à droite: Tamara, Pablo, Jessica, Kayvan, Yanick, Sophie, Lorine, Luana.

pouvait gagner des heures d'auto-école, des parfums, des produits de beauté, des parties de Bowling ou des entrées au Nature-Parc de St-George. Cela a donné un attrait supplémentaire indéniable. Personne n'est reparti les mains vides!

Quels étaient les intervenants présents lors de cette soirée?

Plusieurs organisations, que je comparerais à des portes d'entrée vers lesquelles peuvent se tourner les jeunes pour les différentes problématiques qu'ils rencontrent, étaient présentes: le Service Cantonal de la Jeunesse, le Centre social protestant, le Centre de Rencontres et de Loisirs, le Parlement des Jeunes et Activ'Action. Elles se sont livrées à une brève présentation de leurs actions d'aides diverses dont je citerai celles liées aux problèmes d'endettement, de précarisation ou encore aux relations familiales, sans oublier toutes le démarches d'insertion et/ou de réinsertion. La Commune était évidemment présente, le Conseil communal était même représenté par son Président.

La soirée était-elle animée, quelle a été la participation de ces jeunes?

Beaucoup de spontanéité, les jeunes sont très directs. Ils sont au courant des choses, ils se renseignent et ont une très bonne connaissance générale. C'est vraiment intéressant et enrichissant pour tout le monde. Et puis, vous savez, la fondue crée la bonne humeur...

Vous avez donc eu du plaisir à les accueillir aussi de façon officielle en tant que citoyens majeurs de la commune!

Exactement, j'estime qu'il est important que les jeunes qui arrivent à la majorité prennent conscience qu'ils ont désormais la possibilité de participer au débat public et donc de s'exprimer au niveau politique, que ce soit de manière engagée ou non. Il faut leur faire prendre conscience que durant 18 ans ils ont été des enfants, des écoliers, des étudiants ou apprentis, mais qu'à partir de cette étape, ils ont une place à prendre dans la société. Ils sont désormais des citoyennes et des citoyens à part entière.

Les brèves

Des liseuses sont désormais en prêt à la bibliothèque!

Depuis le 1er décembre 2017, des liseuses et livres électroniques peuvent être empruntés à la section « Adulte » de la bibliothèque communale de la Ville. Sous inscription préalable auprès de la bibliothèque, il sera possible de disposer de livres électroniques en prêt, soit en se déplaçant à la bibliothèque, soit en passant par la section eLectures de la BCU. Des liseuses sont également à disposition contre un dépôt de CHF 50. Pour emprunter une liseuse ou des livres électroniques sur e-Bibliomedia, il est nécessaire de remplir un formulaire d'inscription disponible sur www.gland.ch

Dernière soirée disco à la patinoire avant fermeture!

Le samedi 3 mars aura lieu la dernière soirée disco de l'année. De 19h30 à 23h00, DJ Moricio animera la soirée grillade grâce à sa sélection musicale. C'est votre dernière chance de montrer vos talents de danseur sur glace!

•••••

Le marché d'hiver reprend!

Le marché d'hiver reprend dès le mercredi 31 janvier, de 16h00 à 19h00. 8 stands sont en place pour vous accueillir: Primeur, boulanger, boucher, traiteur italien, fromager, poissonnier, pêcheur du lac, poulets et spécialités grillés. Des nouveautés également: un stand de vente de pâtisseries en tournus et un stand de plats préparés à l'emporter vous seront également proposés. Emplacement: Place de la Gare. Le marché d'été reprendra quant à lui le mercredi 18 avril, de 16h00 à 20h00.

Mérites sportifs à l'honneur

Nos meilleurs sportifs sous les projecteurs! Le lundi 12 mars à 19h a lieu la cérémonie de remise des Mérites sportifs au Théâtre de Grand-Champ. Sont récompensés comme chaque année les sportifs qui participent au rayonnement de notre Ville dans ces quatre catégories:

Mérite individuel féminin Mérite individuel masculin Mérite par équipe (ou groupe) Mérite pour un dévouement ou un engagement particulier

Les candidatures ont été déposées jusqu'au 15 janvier dernier.

Déchets - Ramassages exceptionnels 2018

Ordures ménagères

Pâques: jeudi 29 mars et mardi 3 avril 2018 Ascension: vendredi 11 mai 2018 Pentecôte: mardi 22 mai 2018 Fête Nationale: vendredi 3 août 2018 Jeûne Fédéral: mardi 18 septembre 2018

Déchets organiques

Jeudi 2 août 2018

